

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VALENCIENNES - 5906 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 16/06/2025 - 3091 - 2015 B 00011 - 808 810 121 - A.B. AUTOS

Exercice ouvert le : 01/01/2024		Si PME innovante ☐		Régime "simplifié d'imposition" ☒ X		Si option pour le régime optionnel de	
et clos le : 31/12/2024		Déclaration de résultat d'ensemble du groupe ☐		ou "réel normal" ☐		taxation au tonnage ☐	

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social	
SAS AB AUTOS 81 RTE DE SOLRE LE CHATEAU 59680 FERRIERE LA PETITE			
N° Siret	80881012100026		
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

Dénomination : N° Siret :

Adresse :

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) : ACHAT VENTE ET DEPOT VEHIC OCCASIO Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (CF. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 15 %	16 839	DEFICIT
Bénéfice imposable au taux normal (25%)			(Report de la ligne XO DU 2058A ou 372 du 2033B)
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			

2 Plus-values	PVLT imposables au taux de 15%				
PVLT imposables	Autres plus-values imposables	Plus-values à LT imposables	PV exonérées		
à 19 %	à 19 %	à 0%	(art. 238 quindecies)		

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations (Cocher la case selon le cas) .

Ent. nouv. art. 44 sexies ☐	Jeunes entre. innovantes ☐	Zone franche urbaine - Terri. entr. ☐	Bassins d'emploi à redynamiser ☐
France Ruralités Revitalisation art.44 Quindecies A ☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐	Zone franche d'activité nouvelle gén. ☐	Autres dispositifs ☐
Sociétés d'invest. immo. cotées ☐	Zone de développement prioritaire, art 44 septdecies ☐	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐	BUD,art. 44 sexdecies ☐

Bénéfice ou déficit exonéré (+ ou - selon le cas) Plus values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur :

productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (CF. notice de la déclaration n° 2065)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou collectivité territoriale d'Outer-Mer, un crédit d'impôt	
représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou coll.	Total figurant au cadre VII de l'imprimé 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (CF. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2.5 %

F COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☐ OUI ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé SIS-IA

Examen de conformité fiscale ☐

Nom, adresse du prestataire :

N° SIREN du prestataire:

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- du comptable * : ☒ FIDUCIAL EXPERTISE
Téléphone : 0327397020 45 ROUTE D'ELESME
59600 MAUBEUGE

- du conseil * : ☐

- du C.G.A. ou du viseur conventionné:

N° agrément :

Visa : CGA/AGA ☐ Viseur conventionné ☐

A FERRIERE LA PETITE le 22/05/2025

Nom du déclarant : M BOUKHARI TARIK

Qualité du déclarant : GERANT

IMPOTS SUR LES SOCIETES
Annexe à la déclaration N° 2065

N° 2065 bis 2025

Désignation de l'entreprise : SAS AB AUTOS
et date de clôture de l'exercice: 31/12/2024

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

1	Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales	- Payées par la société elle-même.	(a)
	payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts (4)	- Payées par étab. chargé du serv des titres	(b)
2	Mt des distribut* correspondant à des rémun. ou avantages dont la soc. ne désigne pas le (les) bénéficiaires(s) (2)		(c)
3	Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes ou sociétés interposées		(d)
4	Montant des distributions autres que celles visées en (a),		(e)
	(b), (c) ou (d) ci dessus. (3)		(f)
	(A préciser par nature sur les lignes (e) à (h))		(g)
			(h)
5	Mt des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		(i)
6	Mt des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)
7	Montant des revenus répartis (5)	Total (a) à (h)	

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann III) : - SARL - tous les associés, - SCA - associés gérants; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné colonne (1) à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts appartenant à chq. associé	Montant des sommes versées					
	année du versement	Traitements, émoluments, indemnités.	Frais de représentation, de mission et de déplac.		Frais professionnels autres que (5) et (6).		
	(2)	(3)	(4)	Ind. forfaitaires (5)	Remboursements (6)	Ind. forfaitaires (7)	Remboursements (8)

K DIVERS

Nom et Adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)

Adresses des autres établissements

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS			
Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)			14 587
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES	à 0%	à 15%	à 19%
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

1 - BILAN SIMPLIFIE

N° 2033-A

2025

Désignation de l'entreprise : SAS AB AUTOS		Néant		*			
Adresse de l'entreprise : 81 RTE DE SOLRE LE CHATEAU 59680 FERRIERE LA PETITE							
Numéro SIRET* : 80881012100026							
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12		Durée de l'exercice précédent* : 12		Ex. N-1 clos le : 31/12/2023			
		Exercice N, clos le : 31/12/2024			31/12/2023		
ACTIF		Brut 1		Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4	
I	Immobilisations - Fonds commercial*	010		012			
M	Incorporelles - Autres*	014		016			
M	Immobilisations corporelles*	028	8 006	030	4 492	3 514	4 827
O	Immobilisations financières* (1)	040	1 416	042		1 416	1 416
Total I (5)		044	9 422	048	4 492	4 930	6 243
C	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*	050		052			
I	- Marchandises*	060	107 280	062		107 280	113 230
R	Avances et acomptes versés sur cdes	064		066			4 550
C	Créances - Clients et comptes rattachés*	068	1 000	070		1 000	
U	(2) - Autres* (3)	072	7 674	074		7 674	2 864
L	Valeurs mobilières de placement	080		082			
A	Disponibilités	084	6 776	086		6 776	550
N	Charges constatées d'avance*	092		094			
T	Total II	096	122 730	098		122 730	121 194
Total général (I + II)		110	132 152	112	4 492	127 660	127 437

PASSIF					Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2	
K	Capital social ou individuel*				120	5 000	5 000
	Ecart de réévaluation				124		
P	Réserve légale				126	500	500
R	Réserves réglementées*				130		
O	Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131)				132		
P	Report à nouveau				134	62 380	32 471
R	Résultat de l'exercice				136	13 913	29 909
E	Subventions d'investissement				137		
S	Provisions réglementées				140		
Total I					142	81 793	67 880
Provisions pour risques et charges Total II					154		
D	Emprunts et dettes assimilées (4)				156	29 350	20 863
E	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)				164	3 400	500
T	Fournisseurs et comptes rattachés* (4)				166	1 355	9 949
T	Dettes fiscales et sociales (4) (dont montant de TVA Ex. N :) 169 1 505)				172	2 796	10 637
E	Comptes courants d'associés				173	8 966	17 609
S	Autres dettes				175		
	Produits constatés d'avance				174		
Total III					176	45 867	59 557
Total général (I + II + III)					180	127 660	127 437

R	(1)	Dont immobilisations financières	193	1 400	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
E		à moins d'un an					
N	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			Coût revient des immos acquises	182
V					(5)	ou créées au cours de l'exercice*	
O	(3)	Dont comptes courants d'associés	199			Prix de vente hors TVA des	184
I		débiteurs				immob cédées au cours de l'ex.*	

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : SAS AB AUTOS Néant : *

I IMMOBILISATIONS									
ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
								Réévaluation* Val. d'origine des immo en fin d'ex.	
Fonds commercial		400		402		404		406	
Autres immob incorp.		410		412		414		416	
I Terrains		420		422		424		426	
M Constructions		430		432		434		436	
M Inst. tech. mat, out		440	3 440	442		444	3 440	446	3 440
C Inst. gén. agenc.		450	2 629	452		454	2 629	456	2 629
O Mat. de transport		460		462		464		466	
R Autres immos corp.		470	1 937	472		474	1 937	476	1 937
Immob. financières		480	1 416	482		484	1 416	486	1 416
TOTAL		490	9 422	492		494	9 422	496	9 422

II AMORTISSEMENTS									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amort. afférents aux élts. sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
I Terrains		510		512		514		516	
M Constructions		520		522		524		526	
M Installations techn., mat. & out. ind.		530	465	532	688	534		536	1 153
C Inst. générales, agencs divers		540	2 391	542	238	544		546	2 629
O Matériel de transport		550		552		554		556	
R Autres immobilisations corporelles		560	323	562	387	564		566	711
TOTAL		570	3 179	572	1 313	574		576	4 492

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations	1	2	3	4	5
cédées virées de					
poste à poste,					
mises hors					
service ou					
réintégrées dans	6	7	8	9	10
le patrimoine					
privé y compris					
les produits de					
la propriété					
industrielle					

Immobilisation	Valeur d'actif * 1	Amortissement 2	Valeur résiduelle 3	Prix de cession * 4	Court terme * 5	Plus ou moins-values		
						Long terme		
						19 % 6	15% ou 12,8% 7	0 % 8
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
	578	580	582	584	586	581	587	589
TOTAL								
Plus-values taxables à 19%		579	Régularisations *		590			
			TOTAL		596			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N

DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS AB AUTOS						Néant :	*
1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations exercice		Diminutions : reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortis. dérogatoires	600		602		604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605	607
	Autres provis. réglemt.	610		612		614	616
	Provisions pour risques et charges	620		622		624	626
	Sur immobilisations	630		632		634	636
Provisions pour dépréciation	Sur stocks et en cours	640		642		644	646
	Sur clients et cptes rattac.	650		652		654	656
	Autres prov. pour dépréc.	660		662		664	666
TOTAL		680		682		684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
	Dotations		Reprises	(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Fonds commercial	681		683	1	Indemn. congés payés, charges...		
Autres Immos. incorp.	700		705	2			
Terrains	710		715	3			
Constructions	720		725	4			
Inst. Techn. Mat & Out	730		735	5			
Inst. Gén. Agenc. Div	740		745	6			
Matériel de transport	750		755	7			
Autre immos. corpor.	760		765				
TOTAL	770		775	Total à reporter lig.322 N°2033-B		780	

II DEFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	0
Déficits transférés de plein droit (art 209 II-2- du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	0
Déficits de l'exercice	860	
TOTAL des déficits restant à reporter	870	0

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

III DIVERS				
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	Montant de la TVA collectée	374	29 460
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin	325			
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	10 879
Dont montant déductible des cot. sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			
N° du centre de gestion agréé	388	Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI			397	

Désignation de l'entreprise : SAS AB AUTOS	Néant : ☐	**
Exercice ouvert le : 01/01/2024	et clos le : 31/12/2024	Durée en nombre de mois : 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	376	1,00
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	425 293
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	0
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	0
Total 1	106	425 293
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	0
Subv. d'exploitation reçues	113	0
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	0
Total 2	106	0
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
Achats	121	345 390
Variation négative des stocks	145	5 950
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	26 887
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	0
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	0
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une normale et courante	150	0
Total 3	152	378 227
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE		
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137
		47 066
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	117	47 066
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	20	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	22	
Effectifs au sens de la CVAE	23	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	26	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.		

6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F

2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait

(1) Néant : ☐ *

détenant directement au moins 10% du capital de la société)

EXERCICE CLOS LE	31/12/2024	N° SIRET	80881012100026		
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE	SAS AB AUTOS				
ADRESSE (voie)	81 RTE DE SOLRE LE CHATEAU				
CODE POSTAL	59680	VILLE	FERRIERE LA PETITE		
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	1 000
Total des lignes 901 + 903	905	1	Total des lignes 902 + 904	906	1 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		Nb de parts ou actions		% de détention	
Adresse : N°		Libellé voie			
Code postal		Commune	Pays		
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		Nb de parts ou actions		% de détention	
Adresse : N°		Libellé voie			
Code postal		Commune	Pays		
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		Nb de parts ou actions		% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune	Pays		
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		Nb de parts ou actions		% de détention	
Adresse : N°		Libellé voie			
Code postal		Commune	Pays		

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

M	Nom de famille	BOUKHARI	Prénom(s)	TARIK			
Titre (2) : Nom d'usage		Nombre de parts	1 000	% de détention	100,00		
Naissance Date	23/11/1990	N° dpt	59	Commune	MAUBEUGE	Pays	FR
Adresse : N°	19	Libellé voie	ALLEE DES PREDICATEURS				
Code postal	59600	Commune	MAUBEUGE	Pays	FR		
	Nom de famille		Prénom(s)				
Titre (2) : Nom d'usage		Nombre de parts		% de détention			
Naissance Date		N° dpt		Commune		Pays	
Adresse : N°		Libellé voie					
Code postal		Commune		Pays			

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame

7 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G

2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

1	(1) Néant : ☐	*
---	--------------------------------------	---

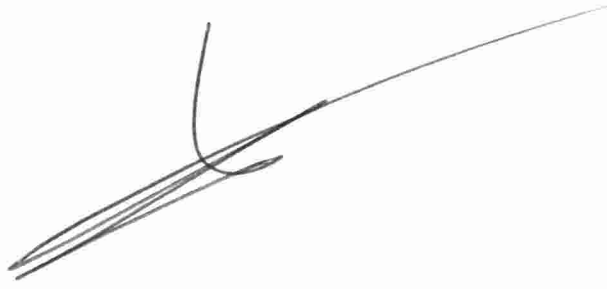
N° DE DEPOT
EXERCICE CLOS LE 31/12/2024 N° SIRET 80881012100026
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AB AUTOS
ADRESSE (voie) 81 RTE DE SOLRE LE CHATEAU
CODE POSTAL 59680 VILLE FERRIERE LA PETITE
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise 905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales et participations excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires.
Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux
souscrits en bas à droite de cette même case.

* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033NOT.

CERTIFIÉ CONFORME PAR LE PRÉSIDENT

A handwritten signature in dark ink, consisting of a series of fluid, overlapping strokes that form a stylized, elongated shape.

RAPPORT DE GESTION **DE LA GERANCE**

SASU "A.B AUTOS",
Au capital de 5 000 euros
R.C.S. Valenciennes 808 810 121 00026
Siège social au 81 route de Solre le Château
59680 Ferrière la Petite

PV AGO des actionnaires du 30.05.2025

*L'an deux mille vingt-cinq,
Le vendredi 30 mai, à 18 heures*

L'actionnaire unique de la SASU « A.B AUTOS », au capital de 5 000 euros, divisés en mille (1 000) actions de cinq euros (5 €), R.C.S. Valenciennes 808 810 121 00026, dont le siège social est au 81 route de Solre le Château 59680 Ferrière la Petite s'est réuni audit siège, en assemblée ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions des articles 16 et 17 des statuts constitutifs.

Est présent :

- Monsieur BOUKHARI Tarik, né le 23 novembre 1990 à Maubeuge (59), de nationalité Française, demeurant au 10 rue de la Poste 59600 Maubeuge, actionnaire et propriétaire de 1000 actions sur les 1000 que compte la SAS.

Qui détient 1000 actions sur un total de 1000.

Représentant l'unanimité des actions, l'assemblée est habilitée à prendre les décisions ordinaires pour lesquelles cette majorité est requise par l'article des statuts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- **Etablissement du rapport de gestion et approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2024.**

1) SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Le chiffre d'affaires net hors taxes réalisé s'est élevé à 424 268 €, le résultat de l'exercice se traduit par **résultat d'exploitation de + 23 146 €, un bénéfice comptable de + 13 913 € et un résultat fiscal de + 16 839 €,**

Le compte fait apparaître pour les principaux postes :

- Total des produits d'exploitation :	426 606 €
- Total des charges d'exploitation :	403 460 €
- Total des produits financiers :	0 €
- Total des charges exceptionnelles :	6 707 €
- Total des produits exceptionnels :	0 €
- Total des charges financières :	0 €
- IS :	5 298 €

A la clôture de l'exercice, l'actif immobilisé brut s'élevait à 9 422 €.

2) ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Aucune activité n'a été exercée dans ce domaine

3) EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement

4) EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE

Un exercice malgré un CA en baisse mais le résultat est légèrement positif : une année plutôt décevante dû en partie à l'envolée des prix des matières premières et de l'énergie.

Le prix d'achat des véhicules a fortement augmenté et les demandes ont stagnés !!

Les effets de la crise et la frilosité des banques continuent à se faire sentir : difficultés pour nos clients à obtenir leurs crédits d'où diminution du prix de vente !

Mais une gestion rigoureuse et une maîtrise des coûts nous permettrons de développer notre CA et d'augmenter les bénéfices !!

5) CONVENTION VISEE A L'ARTICLE L.223-19 DU CODE DU COMMERCE

En application des dispositions de l'art.L223-19 du Code du Commerce et de l'art.42-2 du décret du 23 mars 1967, il convient de relater les conventions qui devront être portées sur le registre des décisions des associés, en annexe au procès-verbal :

-Aucune Convention conclue par les associés avec la société.

6) CHANGEMENT DE MODE DE PRESENTATION DES COMPTES OU DES METHODES D'EVALUATION

Aucun changement n'est à signaler.

7) AFFECTATION DES RESULTATS

L'affectation des résultats, conforme à la loi et aux statuts, est la suivante :

Le résultat de + 13 913 € est affecté ainsi
En report à nouveau.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président.

Le Président
Mr BOUKHARI Tarik



PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'APPROBATION DES COMPTES

SASU "A.B AUTOS",
Au capital de 5 000 euros
R.C.S. Valenciennes 808 810 121 00026
Siège social au 81 route de Solre le Château
59680 Ferrière la Petite

PV AGO des actionnaires du 30.05.2025

*L'an deux mille vingt-cinq,
Le vendredi 30 mai, à 18 heures.*

L'actionnaire unique de la SASU « A.B AUTOS », au capital de 5 000 euros, divisés en mille (1 000) actions de cinq euros (5 €), R.C.S. Valenciennes 808 810 121 00026, dont le siège social est au 81 route de Solre le Château 59680 Ferrière la Petite s'est réuni audit siège, en assemblée ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions des articles 16 et 17 des statuts constitutifs.

L'assemblée est présidée par Monsieur BOUKHARI Tarik en qualité de président de la SAS.

Est présent :

- Monsieur BOUKHARI Tarik, né le 23 novembre 1990 à Maubeuge (59), de nationalité Française, demeurant au 10 rue de la Poste 59600 Maubeuge, actionnaire et propriétaire de 1000 actions sur les 1000 que compte la SAS.

Qui détient 1000 actions sur un total de 1000.

Représentant l'unanimité des actions, l'assemblée est habilitée à prendre les décisions ordinaires pour lesquelles cette majorité est requise par l'article des statuts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- **Approbation des comptes au 31.12.2024 .**
- **Quitus et décharge donnés à Monsieur BOUKHARI Tarik en tant que président**

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société ;
- les comptes de résultats et annexe ;
- Le bilan annuel
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;
- le rapport de gestion ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux actionnaires quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

Les actionnaires lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Première résolution

L'assemblée des actionnaires, après avoir pris lecture du rapport de gestion, des comptes de résultats et du bilan avoir pris connaissance des comptes définitifs arrêtés le 31.12.2024, présentant **résultat d'exploitation de + 23 146 €, un bénéfice comptable de + 13 913 € et un résultat fiscal de + 16 839 €,** approuve lesdits comptes.

AFFECTATION DES RESULTATS

L'affectation des résultats, conforme à la loi et aux statuts, est la suivante :

Le résultat de + 13 913 € est affecté ainsi

- **En report à nouveau.**

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

L'assemblée des actionnaires constate que le président n'a pas eu de rémunération pour cet exercice

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions adoptées, l'assemblée donne quitus au président pour sa gestion

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur BOUKHARI Tarik pour accomplir les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Le Président
Mr BOUKHARI Tarik

